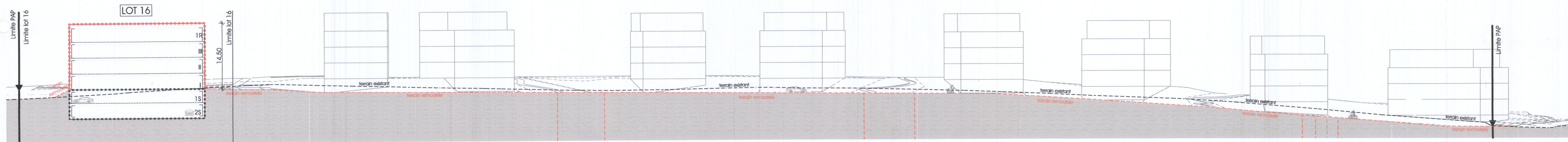
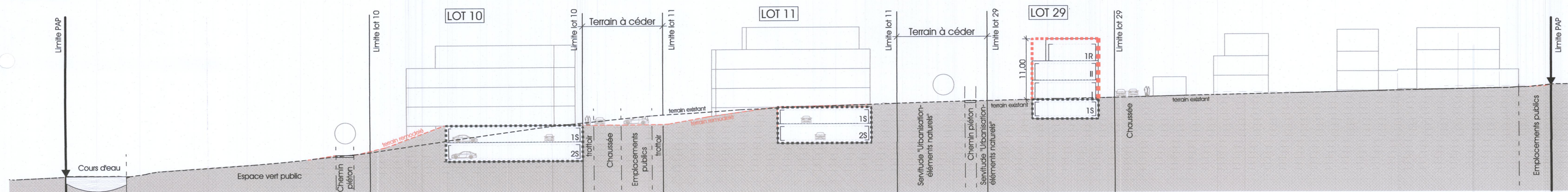


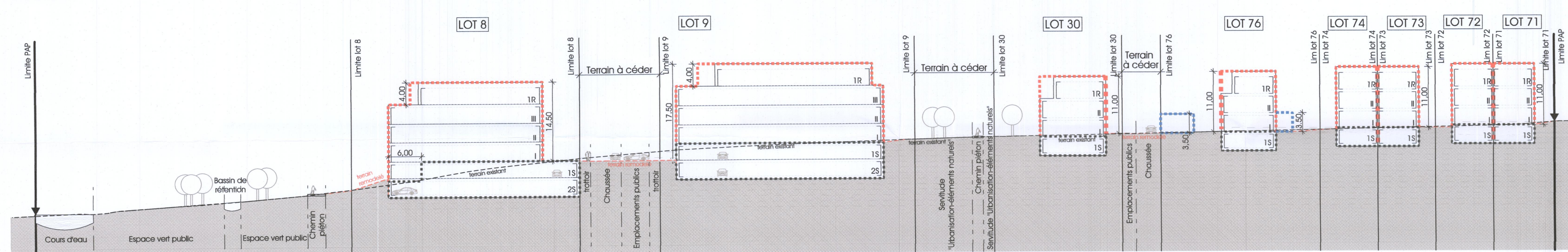
COUPE F



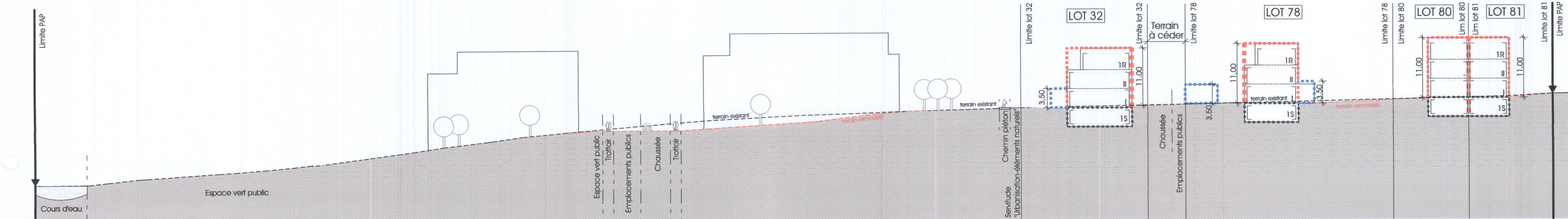
COUPE E.



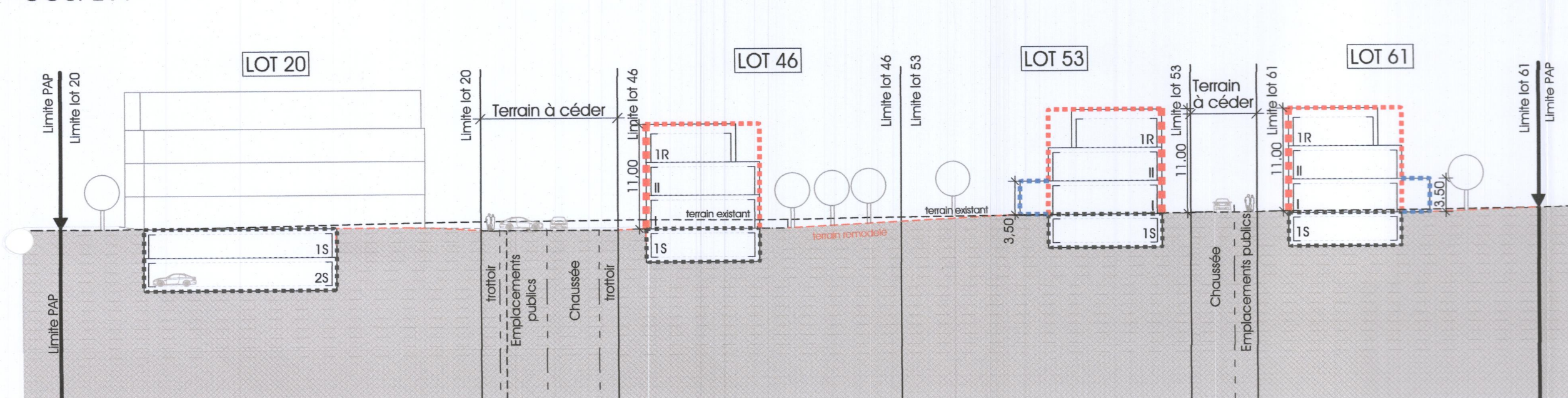
COUPE C



COUPE B



COUPE A



COUPE D

Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématisée du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot:

Surface d'implantation au sol (m²)		Surface constructible brute (m²)		Surface du lot / de l'îlot (m²)	
min	max	min	max	min	max
Type de lot/îlot		Type et nombre de logements		Nombre de niveaux	
Type, disposition et nombre de constructions		Hauteurs des constructions (m)			

Délimitation du PAP et des zones du PAG

— délimitation du PAP
- - - délimitation des différentes zones du PAG

— courbes de niveau

- - - terrain existant

- - - terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III... nombre de niveaux pleins

+1,2...R nombre d'étages en retrait

+1,2...C nombre de niveaux sous combles

+1,2...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteurs des constructions:

hc-x hauteur à la corniche de x m

ha-x hauteur à l'acrotère de x m

hf-x hauteur au faite de x m

Types, dispositions et nombre des constructions:

x-mi x maisons isolées

x-mj x maisons jumelées

x-mb x maisons en bande

Types et nombre de logements

x-u x logements de type unifamilial

x-b x logements de type bifamilial

x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

tp toiture plate

tx (y%-z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison

Orientation du faite

Gabariets des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

limite de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

alignement obligatoire pour dépendances

limite de surfaces constructibles pour dépendances

limite de surfaces constructibles pour constructions souterraines

limite de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

lot projeté

lot projeté

terains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions:

min x % pourcentage minimal en surface construite brute à céder au logement par construction

x % y % pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

x % pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

espace vert privé

espace vert public

aire des jeux ouverte au public

espace extérieur pouvant être scellé

voie de circulation motorisée

espace pouvant être dédié au stationnement

chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne

voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

référation à ciel ouvert pour eaux pluviales

canalisation pour eaux pluviales

canalisation pour eaux usées

fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire:

— bassin de rétention sous terre	— accès pompiers
— aire marquée par revêtement différent	— numérotation lots
— ruisseau	— +1,2...RDJ nombre de niveaux en rez-de-jardin
— partie de la rampe à couvrir majoritairement d'une toiture plate végétalisée ou d'une pergola végétale	

Remarques:

- Tous les éléments dessinés dans cette partie graphique qui ne sont pas référencés dans la légende sont donnés à titre indicatif.
- Les surfaces reprises au niveau du présent plan se basent sur la levée topographique suivant plan n°TL00315-100-18 et n°TL00315-100-28 du 14/10/2019 du bureau H&H s.a. (géomètre officiel) ainsi que le mesurage cadastral suivant plan mesurage n°09629-13 du 03/06/2019 du bureau Geocad s.à r.l..



appartient à la délibération
du conseil communal
du 19 octobre 2020
référence n° 82A/2012/3

Référence: 18209/26C
Le présent document appartient à ma décision
d'approbation du: 14/10/2021
La Ministre de l'Intérieur
Taina Bollerding

Maître de l'ouvrage:	Guddeberg S.A.	code interne:	12-14
Objet:	PAP Guddeberg rue de Cessange	responsable projet:	GL
Partie graphique: Coupes		dessiné par:	AS
		échelle:	1:500
		date première issue:	11/06/2019
		date dernière mise à jour:	08/10/2020
		plan numéro:	12-14-02c
		AUT	
Ce plan ne peut être reproduit même partiellement sous quelque forme que ce soit sans autorisation de l'auteur			



ARCO - Architecture Company
3, rue des 3 Glands
L-1629 Luxembourg
tél: 421770, fax: 421773
arco@arco.lu www.arco.lu